

## **Procès verbal**

Le mercredi 04 mars 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 24 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jacques PRIGENT.

Secrétaire de la séance : Madame Renée SAUSSAIS

**Présents :** Monsieur Jacques PRIGENT, Monsieur Vincent LEBRETON, Madame Florence ECOBICHON, Monsieur Hervé BROU, Monsieur André DEBEVE, Monsieur Fabien JOUADÉ, Madame Anita LEVALLOIS, Monsieur Philippe POTTIER, Madame Lydia POUPIN, Madame Renée SAUSSAIS, Madame Anne-Marie TREUIL, Madame Léa VIEL

**Représentés :**

**Absents et excusés :** Monsieur Éric RIEDINGER, Monsieur Jean-Louis DESVIGNE.

Monsieur le Maire demande si le procès-verbal du 04 février 2026 suscite des commentaires ou des observations. En l'absence de commentaire, il propose d'adopter ce procès-verbal

### **Ordre du jour :**

1. Compte administratif 2025 - présentation et discussion
2. Fin de mandat



## COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - PRÉSENTATION ET DISCUSSION

Monsieur le Maire rappelle que la séance du conseil municipal devait initialement être consacrée au vote du compte administratif de la commune. Toutefois, en raison d'une panne nationale affectant le logiciel HELIOS, il est matériellement impossible pour l'assemblée délibérante de procéder à ce vote.

Afin d'informer néanmoins les membres du conseil municipal de la situation financière de la commune, Madame Aurélie LOBRY, secrétaire de Mairie affectée aux finances, a préparé un document présentant une analyse globale des principaux éléments financiers. Il est précisé que le compte administratif sera présenté ultérieurement par le futur maire et soumis au vote du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire indique que la situation financière de la commune est saine et satisfaisante, ce qui constitue un élément rassurant pour l'équipe municipale actuelle. Il précise laisser à la collectivité une situation financière solide.

Après avoir suspendu la séance, Monsieur le Maire donne ensuite la parole à Madame Aurélie LOBRY afin de procéder à la présentation de l'analyse financière.

### **ANALYSE FINANCIERE- BUDGET PRINCIPAL**

#### **Fonctionnement**

**DEPENSES : Prévu : 1 389 546.02€ Réalisé : 1 180 581.95€**

**RECETTES : Prévu 1 389 546.02€ Réalisé : 1 142 034.22€**

**Excédent des années précédentes : 338 149.02€ inclus dans le prévu recettes.**

**Soit un résultat négatif de 38 547.73€ (qui sera couvert par l'excédent de 338 149.02€).**

**Pour mémoire le bilan 2024** en fonctionnement est de **891 270€** en dépenses et **1 032 837.81€** en recettes.

Les recettes sont en augmentation mais les dépenses sont supérieures à hauteur de 289 311€ et s'explique ainsi :

Il faut prendre en compte les ~200 000€ versés au SMAEP d'Argentan suite au transfert de compétence (et donc de notre excédent). Cela vient nuancer fortement la hausse. Le restant s'explique, après analyse, de la manière suivante :

- ☐ Augmentation des dépenses d'électricité : + 19 000€
- ☐ Augmentation des dépenses du personnel (intégration salaire/charges de l'agent en charge des cours de musique suite à la dissolution du budget consacré. Salaire/charges de l'agent en charge de l'agence communale postale) +35 000€
- ☐ De manière moins importante mais cumulée : augmentation des combustibles, coût entretien des bâtiments, maintenance et assurance.



## Investissement :

DEPENSES : Prévu : 1 201 352.29€ Réalisé : 620 568.92€

RECETTES : Prévu : 1 201 352.29€ Réalisé : 1 114 781.19€

Soit un écart positif de 494 212.27€

Déficit reporté des années précédentes 196 932.29€

Le déficit va donc disparaître grâce à l'excédent.

Les recettes importantes sont dues au versement des différentes subventions et des ventes immobilières.

Information : En restes à réaliser il y a 90 000€ de dépenses pour le Garage et 120 000€ de subventions à percevoir.

À l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Vincent LEBRETON. Celui-ci informe l'assemblée qu'un rendez-vous est prochainement prévu Madame Aurélie LOBRY et Madame BARDIN, Conseillère aux décideurs locaux, afin d'établir un bilan plus détaillé des finances de la commune. Il souligne que les dépenses relatives au poste « énergies » ainsi qu'au chapitre « assurances » apparaissent particulièrement élevées. Il indique qu'il conviendrait d'envisager la renégociation de certains contrats, notamment avec l'assureur de la commune. À cet effet, l'assureur a d'ores et déjà été contacté afin de procéder à un bilan du dossier d'assurances de la collectivité.

## **BILAN DE MANDATURE**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à un tour de table afin d'établir un bilan de la mandature arrivant à son terme.

Monsieur le Maire fait tout d'abord un point sur les différents dossiers et travaux en cours. Il évoque notamment la procédure de reprise de concessions concernant plus particulièrement un îlot du cimetière communal, laquelle a été engagée mais n'est pas encore achevée. Il précise que plusieurs administrés se sont interrogés sur les raisons de l'interruption apparente de cette procédure. Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable de traiter en priorité ce dossier par le prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire présente ensuite un état d'avancement des différents travaux réalisés au cours de la mandature. Il indique que plusieurs opérations sont désormais achevées, notamment la réalisation du garage Espace Heller ainsi que celle du garage destiné aux secouristes. Il précise par ailleurs que le projet de la maison médicale est bien enclenché et qu'il suit le cours normal de la procédure : le terrain a été choisi et validé par le Conseil Municipal.

Monsieur Pottier s'interroge au sujet du projet d'extension du lotissement de la Sablonnière. Monsieur le Maire indique qu'à ce jour ce dossier ne fait pas l'objet d'un suivi particulier par un adjoint ou un conseiller municipal et que de ce fait aucune démarche de communication ou de promotion n'est actuellement engagée afin de relancer la commercialisation des parcelles, ce qui est dommage.

Monsieur le Maire procède ensuite à un tour de table afin de confirmer l'organisation et la tenue du bureau de vote dans le cadre des élections municipales prévues le 15 mars prochain.

En conclusion de la séance, Monsieur le Maire offre personnellement à l'Assemblée un verre de l'amitié à l'issue de la réunion du dernier conseil municipal de la mandature ainsi qu'un exemplaire de son dernier livre "conversation avec le poilu".

Il remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour les six années de travail accomplies en



commun, ainsi que le personnel administratif et technique de la commune pour son engagement et le travail réalisé dura

**La séance est levée à 20h.**

**Monsieur Jacques PRIGENT**  
**Président de séance**

**Madame Renée SAUSSAIS**  
**Secrétaire de séance**

